

AU FIL DU TEMPS

Qu'est-ce que la poésie et qu'est-ce que le poème ? Ne soyons pas pressés de décider que la poésie c'est cela même que le poème révèle ; c'est cela même que le poème trahit.

★

On entend par poème un objet fabriqué délibérément, achevé, fini, une coupe dans le discours, une intention arrêtée, quelque chose qui se mesure, qui a un commencement et une fin, qui peut tenir dans la paume, qu'on retient par l'oreille. Mais, plus profondément, le poème est ce qui porte la marque d'un individu, tel ou tel, qui se croit assez important pour y exprimer son être périssable, assez fort pour diriger l'acte de l'expression, assez malin pour pouvoir persévérer dans son mode — dans le sens de Spinoza — et qui veut demeurer mode et se soucie fort peu de devenir substance.

★

Est-il possible d'exprimer ce que l'on a à dire ? Sans doute. C'est du moins ce qu'on en avait pensé presque jusqu'à nos jours. Il n'y avait de problème que celui-ci : *comment* dire ? de quelle *manière* ? Si les conventions en usage portant sur le langage, le mètre, le rythme ne conviennent plus à la nouvelle chose à dire, eh bien on les quittera, on s'en donnera d'autres. Il n'est pas de révolution dans la chose à dire qui n'ait été liée à des problèmes de forme.

★

Ne raturez pas, disent MM. Breton et Eluard, si vous ne voulez pas que l'imbécillité soit reine. Vous avez quelque chose à dire, eh bien, dites-le. La chose à dire est le commencement et la fin de l'art. Pas de manière

de dire. Pas de problème du langage. Il importe peu même la langue que vous employez, la vôtre ou une autre. « Littérature » que la syntaxe, le nombre, la quantité, le rythme, la tonicité. Aussi les vers sont-ils devenus interchangeables non seulement à l'intérieur du même poème, mais d'un poème à un autre et du poème de tel poète à celui de tel autre.

★

Chaque âge a, de la poésie, comme de la vérité et de la vie, son idée particulière, qu'il tient pour la seule légitime ; et, de vrai, elle est la seule légitime pour tous les êtres qui participent de son mouvement. Au nom de quoi, en fait, la jugerait-on ? Elle est fondée sur le *Consensus Omnium*.

★

On ne peut juger une œuvre et porter condamnation sur ses moyens que pour autant qu'ils s'écartent de *ce qu'on en pense* ; ainsi le XVII^me siècle, sans aucune exception connue, adhérait à la poétique de Boileau. On n'a commencé de *juger* cet art poétique qu'à partir de l'instant où l'on a cessé d'y croire. Mais il s'agit alors d'un parti-pris plus que d'un jugement objectif.

★

Pascal avait raison de dénoncer « l'auteur » et de chercher l'homme. C'est le premier devoir de l'auteur de s'effacer, de se faire oublier, après avoir préparé à l'homme la possibilité de s'exprimer. « Car on arrive à l'Inconnu ». Et s'il n'y avait pas d'Inconnu, peut-être n'y aurait-il pas davantage d'homme.

★

Nous autres qui n'avons pas quitté la Poésie, ni brisé l'instrument, nous pour qui la beauté est « de ce monde », et qui brigüons ses faveurs, avons-nous le droit de tenir pour *Notre* la pensée rimbaldienne ? Nous ne pouvons pas discuter ce qui se donne pour une expérience. Nous sommes venus d'examiner, par contre, ce qui se donne pour une technique.

(A suivre.)

BENJAMIN FONDANE.